

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 35

N°211

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 15 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 novembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, VANNIER Jean-Yves, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : DUCATTEAU Sylvie, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Akoua Marie KOUAME	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Sophie VALLY
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAIRI	Madame Thérèse MBONDO

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Séance du Conseil Municipal du 15/11/17

N°211

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Communication du rapport d'activité de la Métropole du Grand Paris
de l'année 2016.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 ;

Vu le rapport annuel d'activité de la Métropole du Grand Paris pour l'année 2016 tel
qu'il est annexé à la présente délibération et consultable sur le site internet :
www.metropolegrandparis.fr ;

Considérant que le Président de l'établissement public de coopération
intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque
Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

Considérant que ledit rapport doit faire l'objet d'une communication par Madame la
Maire aux membres composant le Conseil municipal ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

PREND ACTE du rapport d'activité de la Métropole du Grand Paris de l'année 2016.

Reçu en préfecture le : 17/11/17
Publié le : 17/11/17
Certifié exécutoire : 17/11/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

